

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

CANTON DREUX 1

MAIRIE
VERNOUILLET

OBJET :
BUDGET VILLE
2025 -
VOTE TAUX DES TAXES

Date de la
convocation
du Conseil municipal

26 mars 2025

SG-2025/04-03

Service comptabilité :
Fin2025.008

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services
préfectoraux

Publication électronique et mise en
ligne sur le site internet de la
collectivité le

Publié le 11 avril 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL



L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le DEUX du mois de AVRIL à DIX-NEUF HEURES QUINZE, se sont réunis dans la salle du Conseil, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vernouillet, sous la présidence de M. Damien STEPHO, Maire, dûment convoqués le 26 mars.

La séance a été retransmise par voie électronique.

Présents :

M. STEPHO, Mme VIGNY, M. MALANDAIN, Mme LUCAS, M. RICHARD, Mme BENABI, M. MORIN, Mme MANSON, M. AHSAINI, Mmes BOUGRARA, EMOND, MONTIGNY, MM. TRAPATEAU, GLIZE, Mmes POMMIER, MERABTI, SENECHAUX, M. CHBABI, Mmes REPARAT, FAVRE.

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : M. LOUDIERE à M. STEPHO, M. SIADOUA à Mme LUCAS,

Absents excusés : M. CAN, Mme QUERITE, M. KOUZEI

Absents (es) non excusés (es) : M. CHAKOUR, Mme ONAL, M. HOFFMANN, Mme BOUADLA-ABDI, MM. MEBARKI, LAMRINI, DAOUD.

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres votants : 22

Mme Michèle MANSON a été élue secrétaire.

Début de séance : 19 h 15 - Fin de séance : 20h22

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi des finances,

Vu l'état n° 1259 COM pour 2025 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2025,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avis favorable de la Commission des Finances en date du 19 mars 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

	TAUX 2024	TAUX 2025	BASES PREVISIONNELLES 2025	PRODUITS ATTENDUS 2025
TF	51,75%	51,75%	14 969 000 €	7 746 458 €
FNB	49,24%	49,24%	71 447 €	71 447 €
TH	17,18%	17,18%	82 962 €	82 962 €
			TOTAL	7 900 867 €

Et ont signé les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.

La secrétaire de séance,

Michèle MANSON

Le Maire,

Damien STEPHO

Accusé de réception en préfecture
028-212804041-20250409-SG_2025_04_03-DE
Date de réception préfecture : 09/04/2025